

# Avis et communications

## AVIS DIVERS

MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES ET DE LA SANTÉ

**Avis relatif aux tarifs et aux prix limites de vente au public en euros TTC des implants cochléaires SYNCHRONY et SYNCHRONY PIN, des implants du tronc cérébral SYNCHRONY ABI et SYNCHRONY PIN ABI et des processeurs SONNET et SONNET EAS de la société Vibrant MED-EL Hearing Technology visés à l'article L. 165-1 du code de la sécurité sociale**

NOR : AFSS1605267V

En application de la convention entre le comité économique des produits de santé et la société Vibrant MED-EL Hearing Technology, les tarifs et les prix limites de vente au public en € TTC (PLV) des produits visés ci-dessous sont fixés comme suit :

CODE	DÉSIGNATION	TARIF en € TTC	PLV en € TTC
3401188	Implant coch, Vibrant MED-EL, SYNCHRONY	16 000,00	16 000,00
3434609	Implant coch, Vibrant MED-EL, SYNCHRONY PIN	16 000,00	16 000,00
3437909	Implant tronc cérébral, Vibrant MED-EL, SYNCHRONY ABI - 09406	16 000,00	16 000,00
3494965	Implant tronc cérébral, Vibrant MED-EL, SYNCHRONY PIN ABI - 09407	16 000,00	16 000,00
3404608	Implant coch ou tronc cérébral, processeur, Vibrant MED-EL, SONNET	6 000,00	6 000,00